



## Quand le patrimoine part en fumée...

Hier soir, à 18h50, un incendie a dévasté la cathédrale Notre-Dame de Paris. 850 années d'histoire ont été ravagées par les flammes. La charpente en bois qui datait en grande partie du 13<sup>ème</sup> siècle ainsi que la flèche de Viollet-le-Duc du 19<sup>ème</sup> siècle sont irrémédiablement perdues. Quant aux œuvres d'art de la cathédrale, toutes n'ont pas pu être sauvées.

Le drame est immense. Mais le pire a été évité, il n'y a pas eu de victime en cette période de forte affluence liée à la Semaine Sainte. Les tours de Notre Dame – un temps atteintes par l'incendie et menacées d'un risque d'effondrement – sont encore debout mais néanmoins fragilisées.

**Le SNMH-CGT apporte tout son soutien aux agents des tours de Notre Dame et à tous les collègues du CMN affectés par cette tragédie !**

### L'incendie de trop ?

Ce n'est pas la première fois qu'un tel drame patrimonial se produit. La cathédrale de Chartres en 1836, celle de Nantes en 1972, le Parlement de Bretagne à Rennes en 1994 mais aussi la BNF site de Richelieu en 2013 furent elles-mêmes la proie des flammes...

**En 2009, le CMN avait lui-même déjà connu un incendie au logis royal du château d'Angers suite à un problème électrique.**

Ce n'est donc pas étonnant si aujourd'hui les historiens de l'art, les architectes et les conservateurs ne cachent pas une certaine colère quant au manque de moyens alloués à l'entretien des monuments et quant aux normes de sécurité sur les chantiers patrimoniaux.

**Cette nouvelle perte pour le patrimoine mondial de l'humanité qui suscite un retentissement national et international devrait servir d'électrochoc pour une prise de conscience en faveur d'une véritable politique publique de la préservation du patrimoine. Il faut pour la culture davantage de moyens humains et financiers.**

Ce n'est pas avec des politiques rétrogrades telles que Action publique 2022 qui prévoit moins de moyens pour moins de service public et le projet de loi Transformation de la Fonction publique que cela ira mieux...

Alors qu'Aurélié Filippetti, ministre de la culture entre 2012 et 2014, parlait d'un ministère saigné à blanc, les présidents de la République François Hollande et Emmanuel Macron n'auront eu de cesse de le saigner davantage.

**Nous ne connaissons pas encore les causes de l'incendie mais une chose est sûre : la baisse continue des moyens humains et budgétaires ne pourra avoir que des conséquences néfastes sur la sécurité des monuments, des agents et des visiteurs. À ce rythme-là, il est certain que d'autres drames se produiront.**

### **Le temps des priorités et des contradictions**

**Aujourd'hui, de riches actionnaires sont venus voler au secours de la cathédrale à coups de centaines de millions d'euros (100 millions pour François Pinault, 200 millions pour Bernard Arnault ...). Leur engagement pour le patrimoine est peut être sincère, mais il serait moins sujet à caution sans la défiscalisation massive de ces dons qui reporte la charge de la solidarité sur les contribuables, tout en donnant à ces riches donateurs une image de générosité.**

Nous ne pouvons que souhaiter que les priorités, les énergies, les moyens humains et financiers, aillent vers la reconstruction de Notre Dame de Paris au plus vite. Mais pourquoi limiter ces efforts et la solidarité nationale à un tel drame quand d'autres se jouent tous les jours sous nos yeux : quand certains n'arrivent pas à se nourrir, à se loger, à se soigner...?

L'obole « généreusement » consentie par ces premiers de cordée démontre que des milliards d'euros sont mobilisables pour répondre aux urgences sociales pour peu qu'on veuille bien chercher l'argent là où il est.

### **Les agents des tours de Notre Dame orphelins**

Nos pensées vont bien évidemment à nos collègues des tours. Alors qu'ils menaient une bataille pour voir la pénibilité de leur travail reconnue (conditions climatiques, affluence du site, 420 marches à gravir plusieurs fois par jour...), les voilà durement touchés avec leur site ravagé.

Une réunion de crise avec les agents s'est tenue ce matin en présence de M. Bélaival. Un CHSCT se tiendra le 30 avril. Les agents pourront compter dans les prochains jours sur leurs représentants du personnel pour les accompagner dans ces circonstances exceptionnelles.

M. Philippe Bélaival, président du CMN, a pris ce matin des engagements auprès des agents mais qui demanderont un certain suivi, car nous attendons des actes plus que des paroles :

- Les agents titulaires et en contrats à durée indéterminée seront affectés prioritairement à la Conciergerie et à la Sainte- Chapelle voire dans d'autres sites parisiens du CMN
- Les agents à contrat déterminé – vacataires – devraient tous être maintenus selon M. Bélaival. Or la plupart d'entre eux, malgré un besoin de plusieurs mois, ont des contrats au mois le mois. Ainsi les engagements de M. Bélaival n'ont une durée de vie que d'une quinzaine de jours...

- Un suivi du pôle médico-social répondra aux appels des agents qui en feront la demande

**Nous avons rencontré cette après-midi M. Béval dans le cadre d'une négociation d'un préavis de grève qui était déposé pour ce jeudi 18 avril pour les agents des tours de Notre Dame et de la Sainte-Chapelle concernant la pénibilité, le sous-effectif et la précarité.**

Nous avons souhaité maintenir cette réunion considérant que les questions de la Sainte-Chapelle ne pouvaient être évacuées du jour au lendemain – après plusieurs mois d'alerte – et que le sinistre de Notre Dame aura un impact sur les équipes de la Sainte Chapelle et de la Conciergerie. Par ailleurs, **les questions relatives à la précarité n'en sont que plus prégnantes quand la majorité des vacataires de l'Île de la Cité pourraient être à la fin du mois sans emploi... Nous avons alerté le président sur leurs situations.**

**Un groupe de travail sur la pénibilité devrait voir le jour pour l'ensemble du CMN dont les conclusions devront être rendues fin juin.** Néanmoins, faute de réponse immédiate pour la Sainte-Chapelle, nous demandons que le CMN prenne des mesures spécifiques pour reconnaître la pénibilité de leurs conditions de travail. Nous attendons des réponses au CHSCT Paris-Siège-Petite couronne du 30 avril.

**Par solidarité face à ce drame, les agents de la Sainte Chapelle ont levé leur préavis de grève pour les prochains jours.**

**La Culture et le Patrimoine méritent plus de moyens !**

**Des politiques publiques ambitieuses doivent être lancées pour la sauvegarde du patrimoine et l'amélioration des conditions d'accueil!**

Paris, le 16 avril 2019

61, rue de Richelieu 75002 Paris ☎ 01.40.15.51.70 [Mél : snmh.cgt@gmail.com /](mailto:snmh.cgt@gmail.com)

[Internet : www.cgt-culture.fr / Facebook: http://www.facebook.com/snmh.cgt / Twitter: @snmh\\_cgt](http://www.cgt-culture.fr)